

Hébergement touristique à Bruxelles : vers la fin du flou juridique

Bruxelles, le 16 juillet 2015. Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé en première lecture ce jeudi « l'Arrêté portant exécution de l'ordonnance du 8 mai 2014 relative à l'hébergement touristique ».

La Brussels Hotels Association (BHA) se félicite de l'aboutissement d'un travail entamé sous la législature précédente et poursuivi dès l'ouverture de la présente législature. La BHA souligne la bonne collaboration entre le secteur et le gouvernement bruxellois sur ce dossier.

Il était crucial de doter l'ensemble du secteur touristique (hôtels, appart-hôtels, résidences de tourisme, chambres d'hôtes, campings...) d'une nomenclature permettant de répondre aux attentes qualitatives du consommateur.

A cet égard, il faut relever le dialogue constructif entre Bed and Brussels (Fédération des chambres d'hôtes à Bruxelles) et la BHA dans la perspective de défendre la position de la destination Bruxelles sur l'échiquier international.

La BHA espère que cette nouvelle législation, et les mécanismes de mise en œuvre qui désormais l'accompagnent, permettront rapidement de mettre fin au flou qui entoure actuellement l'hébergement touristique à Bruxelles. Tout en permettant la libre concurrence, les nouvelles dispositions doivent rendre celle-ci loyale et s'assurer par la même occasion de la sécurité et de la protection minimales que sont en droit d'attendre l'exploitant et le touriste.

La BHA insiste à présent pour que les contacts se poursuivent auprès des différents intermédiaires et distributeurs non pas pour les interdire mais bien pour collaborer avec eux en s'assurant que l'offre qu'ils proposent corresponde à la réglementation en vigueur au profit final du touriste.

Vu la rapidité d'évolution du marché et de ses acteurs, l'organisation appelle également de ses vœux la mise en place de contrôles efficaces et une évaluation à brève échéance des textes votés ce jour eu égard aux objectifs poursuivis.

La Brussels Hotels Association (B.H.A.) est l'organisation professionnelle du secteur hôtelier, ses membres représentent 12.000 emplois et 14.500 chambres dans la Région de Bruxelles-Capitale et son hinterland économique.

Plus d'infos : <u>www.brusselshotelsassociation.be</u>

Contact BHA: